

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ORPC District Nyon



2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104

2105

2106

2107

2108

2109

2110

2111

2112

2113

2114

2115

2116

2117

2118

2119

2120

2121

2122

2123

2124

2125

2126

2127

2128

2129

2130

2131

2132

2133

2134

2135

2136

2137

2138

2139

2140

2141

2142

2143

2144

2145

2146

2147

2148

2149

2150

2151

2152

2153

2154

2155

2156

2157

2158

2159

2160

2161

2162

2163

2164

2165

2166

2167

2168

2169

2170

2171

2172

2173

2174

2175

2176

2177

2178

2179

2180

2181

2182

2183

2184

2185

2186

2187

2188

2189

2190

2191

2192

2193

2194

2195

2196

2197

2198

2199

2200

2201

2202

2203

2204

2205

2206

2207

2208

2209

2210

2211

2212

2213

2214

2215

2216

2217

2218

2219

2220

2221

2222

2223

2224

2225

2226

2227

2228

2229

2230

2231

2232

2233

2234

2235

2236

2237

2238

2239

2240

2241

2242

2243

2244

2245

2246

2247

2248

2249

2250

2251

2252

2253

2254

2255

2256

2257

2258

2259

2260

2261

2262

2263

2264

2265

2266

2267

2268

2269

2270

2271

2272

2273

2274

2275

2276

2277

2278

2279

2280

2281

2282

2283

2284

2285

2286

2287

2288

2289

2290



Protection civile

District Nyon

Table des matières

| | |
|---|----|
| Le mot du président | 3 |
| Avant-propos du commandant..... | 5 |
| Personnel..... | 6 |
| Organigramme des professionnels..... | 6 |
| Effectif de la milice..... | 7 |
| Evolution de l'effectif du personnel astreint à l'ORPC District Nyon..... | 7 |
| Nouveaux volontaires..... | 7 |
| Avancement..... | 8 |
| Officiers libérés | 10 |
| Mobilisations | 10 |
| Interventions en situation d'urgence (ISU)..... | 11 |
| Interventions en faveur de la collectivité (IFC) | 12 |
| Principaux cours de répétition (CR)..... | 13 |
| Cours de répétition des compagnies (CR)..... | 14 |
| Logistique : matériel, bâtiments et véhicules | 16 |
| Perspectives 2026 et conclusion..... | 16 |



Route de l'Étraz 120
1197 Prangins
T +41 22 365 18 30
administration.orpcnyon@vd.ch

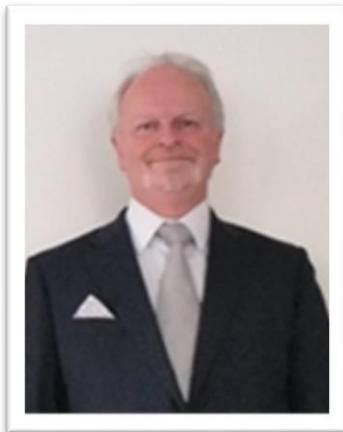
Le mot du président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Quelle satisfaction de présider notre Organisation Régionale de la Protection Civile du district de Nyon et de constater, année après année, le chemin parcouru grâce à l'engagement de toutes et tous.

L'année 2025 a une nouvelle fois rappelé, parfois de manière brutale, combien la protection civile est un maillon essentiel de la sécurité de notre population.

L'effondrement du glacier de Birch, qui a rayé de la carte le village de Blatten (VS) en quelques minutes le 28 mai 2025, ainsi que la situation du village grison de Brienz, contraint à une évacuation prolongée tout au long de l'année en raison d'un glissement de terrain majeur et d'un niveau de danger durablement élevé, en sont des exemples marquants.



Exceptionnellement, et avec une profonde émotion pour les familles et les proches touchés par cette tragédie, je me permettrai une entorse à mon propos en évoquant l'incendie du bar « Le Constellation » à Crans-Montana. Ce drame a malheureusement coûté la vie à 41 personnes et fait de nombreux blessés en ce premier jour de l'année 2026, dont certains sont encore hospitalisés en soins intensifs. Derrière ces événements se trouvent des populations touchées, déracinées, et des femmes et des hommes engagés sans relâche pour leur venir en aide.

En 2025, pour notre ORPC du district de Nyon, ce fut une année de consolidation, nous avons pu mener à bien la deuxième phase de mise en conformité de notre centre d'engagement de Prangins, moderniser notre flotte de véhicules en nous tournant vers la motorisation hybride afin de diminuer notre empreinte carbone et accueillir les fondations pour l'antenne du réseau fédéral Polycom.

Sur le plan humain, l'engagement de nos six collaborateurs professionnels et de nos deux secrétaires, sous la conduite du commandant Joël Tobler, mérite d'être pleinement salué. Par leur dynamisme et leur professionnalisme, ils ont su faire évoluer le fonctionnement de notre ORPC et nous permettre de répondre présents aux nombreuses sollicitations du canton, notamment lors de la Fête fédérale de gymnastique, qui s'est déroulée sur dix jours et a réuni près de 65'000 gymnastes.

Les formations dispensées lors des cours de répétition permettent à nos astreints d'acquérir continuellement de nouvelles compétences. Leur motivation, leur disponibilité et leur implication lors des exercices comme lors des services rendus à la population se situent clairement au-dessus de la moyenne. Grâce à cet engagement collectif et à cet esprit de service, notre ORPC bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance appréciée tant au niveau régional que cantonal.

Sur le plan politique, l'année 2025 a apporté son lot de bonnes surprises et a permis à votre CoDir de défendre avec succès le maintien de notre implantation régionale.

En effet, Monsieur le Conseiller d'État V. Venizelos, a renoncé au projet Tetris sous la pression conjointe de la Conférence des présidents de CoDir, des commandants des ORPC régionales ainsi que des associations de communes (ADCV et UCV). Pour rappel, ce projet prévoyait la mise en place d'une ligne de commandement unique gérée par le canton.

Malgré les évolutions positives constatées, la question des effectifs demeure un défi majeur. Nos ORPC doivent donc se réinventer pour répondre aux exigences actuelles et futures. Dans cet esprit, vos CoDir, par le biais de la Conférence des présidents, et vos commandants ont conçu une version plus aboutie du projet « Synergies renforcées ». Cette démarche nous permet aujourd’hui d’instaurer un dialogue constructif avec le Conseil d’État, le chef du Service de la protection civile vaudoise et le commandant cantonal.

La nomination, en mai 2025, de Monsieur Louis-Henri Delarageaz à la tête du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), ainsi que l’entrée en fonction, en octobre 2025, du colonel François Fleuti comme nouveau commandant cantonal, marquent le début d’une nouvelle ère de collaboration stratégique. Cette dynamique renouvelée nous ouvre la voie pour mener à bien la réforme de la protection civile vaudoise, dans un climat de confiance, de dialogue et de vision partagée.

En dénouement, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui contribuent au rayonnement de notre Organisation Régionale de la Protection Civile du district de Nyon. Comme le disait si justement Henry Ford : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. » Cet adage pourrait parfaitement guider notre action collective.

Chaque jour, vous brillez par votre engagement : astreints, collaboratrices et collaborateurs professionnels, membres du CoDir ou du Conseil intercommunal et son président, vous accomplissez un travail remarquable. Avec constance, réalisme et humilité, vous contribuez sans relâche à améliorer notre organisation et son fonctionnement.

À vous toutes et tous, un immense merci pour votre action, votre fidélité et votre bienveillance. Ensemble, nous faisons vivre l’ORPC du District de Nyon. Longue vie à notre organisation, et que cette énergie, cette passion et cette collaboration continuent à nous inspirer pour les années à venir !

Yvan Laurent

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yvan Laurent". The signature is fluid and cursive, with "Yvan" on the left and "Laurent" on the right, though the two names are joined together.

Avant-propos du commandant

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte toujours marqué par une certaine incertitude, tant sur le plan géopolitique, qu'institutionnel. Dans cet environnement parfois difficile à anticiper, les organisations de protection de la population doivent continuer d'aller de l'avant tout en se tenant prêtes à intervenir de manière fiable et efficace.

Après une année 2024 consacrée à la consolidation interne ainsi qu'à des travaux de transformation et de mise aux normes de protection incendie de notre Centre d'engagement de Prangins (CEP), 2025 a permis de poursuivre l'assainissement du bâtiment et de concrétiser un partenariat pour la pose de panneaux photovoltaïques sur nos toits.



La formation de la milice a, comme d'accoutumée, occupé une place centrale dans nos activités, mais c'est le nombre de jours consacrés aux engagements au profit de la collectivité qui s'est révélé particulièrement important en 2025.

Les décisions politiques prises l'année dernière nous permettent aujourd'hui d'entrevoir l'avenir de la Protection civile vaudoise plus clairement. Que ce soit au niveau national, avec l'adoption de la nouvelle Ordonnance sur la protection civile qui devrait contribuer à renforcer nos effectifs, ou au niveau cantonal, avec la décision du Conseil d'État d'abandonner le projet Tetris, ces choix ont permis de réduire les incertitudes et de clarifier les perspectives pour les organisations régionales.

Les changements intervenus à la tête de la sécurité civile et militaire, ainsi qu'au commandement de la Protection civile vaudoise, s'inscrivent dans cette même lignée. Ils ont permis d'insuffler une nouvelle dynamique, plus constructive et plus collaborative.

Dans ce contexte désormais plus stable, l'ORPC du district de Nyon peut se tourner résolument vers l'avenir. Les efforts à venir devront se concentrer sur quelques priorités simples et essentielles : Assurer la relève, former les cadres de demain, maintenir des effectifs suffisants et poursuivre la modernisation des équipements et des moyens d'intervention. Ces éléments constituent les conditions indispensables pour garantir, dans la durée, une capacité opérationnelle fiable et adaptée aux besoins actuels et futurs.

Parallèlement à ces réflexions de fond, l'ORPC a poursuivi tout au long de l'année sa mission quotidienne. Par la formation, la préparation et les engagements réalisés, elle a démontré sa capacité à répondre concrètement aux attentes des autorités, de la population et de nos partenaires.

Le présent rapport d'activité rend compte des principales actions menées en 2025. Il met également en lumière les personnes qui ont fait plus que la seule « obligation de servir », que ce soit en se formant comme spécialistes, en s'engageant comme volontaires ou en assumant un service d'avancement. Un grand merci à elles.

Lt col Joël Tobler
A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Tobler".

Personnel

Après de multiples séances de travail menées en 2024, tant avec le pôle des ressources humaines du Comité de direction qu'avec la commission ad hoc du Conseil intercommunal, le 1er janvier 2025 a marqué l'entrée en vigueur du nouveau règlement du personnel, adopté par le Conseil d'État.

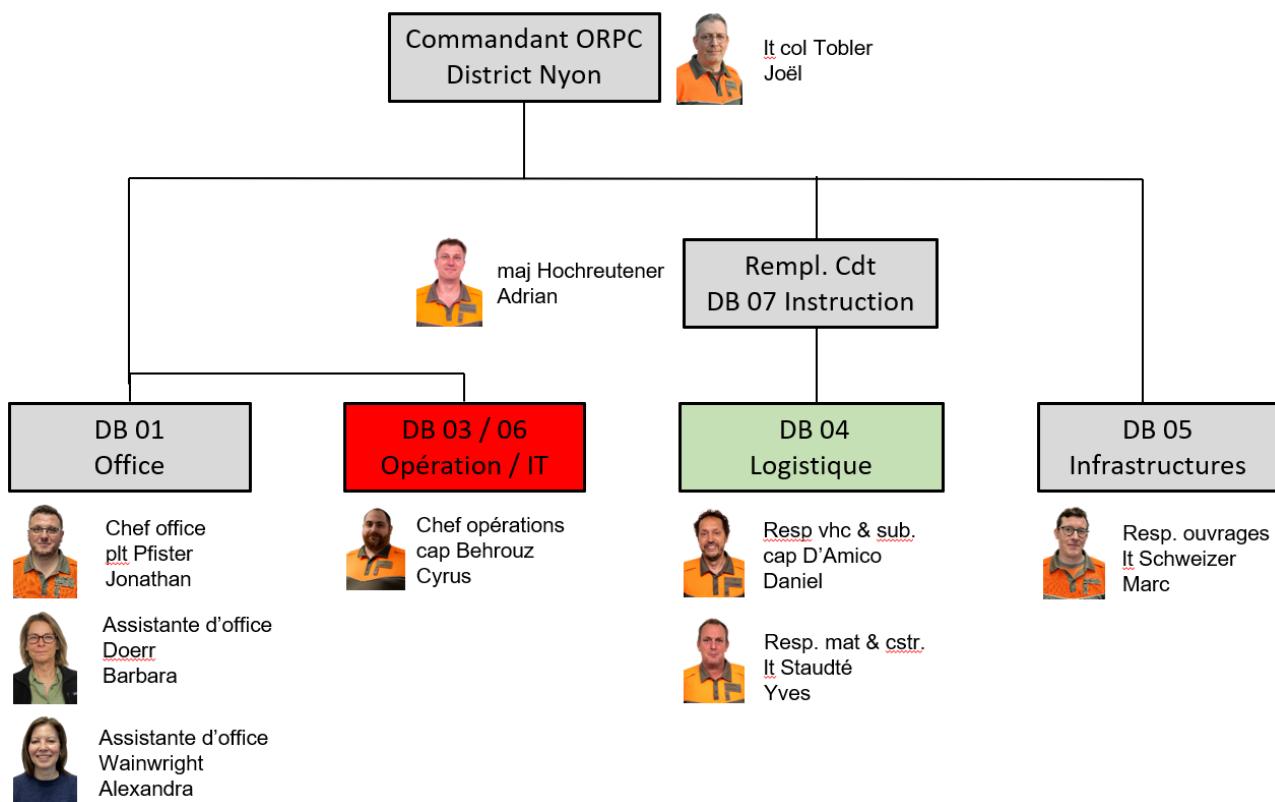
Ce document apporte une clarté et une précision accrues quant aux conditions de travail applicables au sein de notre organisation. Il permet également au CoDir et au commandant de s'appuyer sur une politique de gestion des ressources humaines cohérente, transparente et équitable.

S'il se révèle plus restrictif que par le passé, notamment en matière de rémunération en cas de maladie ou d'octroi des vacances en fin de carrière, il apporte néanmoins de nombreuses améliorations significatives. Celles-ci comprennent en particulier l'introduction d'une échelle de traitement, ainsi que l'adoption de directives claires relatives aux primes de fidélité, au remboursement des frais professionnels et aux différentes indemnités octroyées.

Du côté des collaborateurs, l'effectif est demeuré stable et engagé. L'ORPC compte ainsi neuf employés, représentant 8,1 équivalents plein temps (EPT). L'ensemble des collaborateurs a signé un nouveau contrat de travail ainsi qu'un descriptif de fonction actualisé.

Il est par ailleurs agréable de souligner que deux collaborateurs ont été honorés pour leur fidélité en 2025. Le capitaine Daniel D'Amico a atteint 15 ans d'ancienneté, tandis que le lieutenant Yves Staudté est au service de l'ORPC depuis plus de dix ans.

Organigramme des professionnels

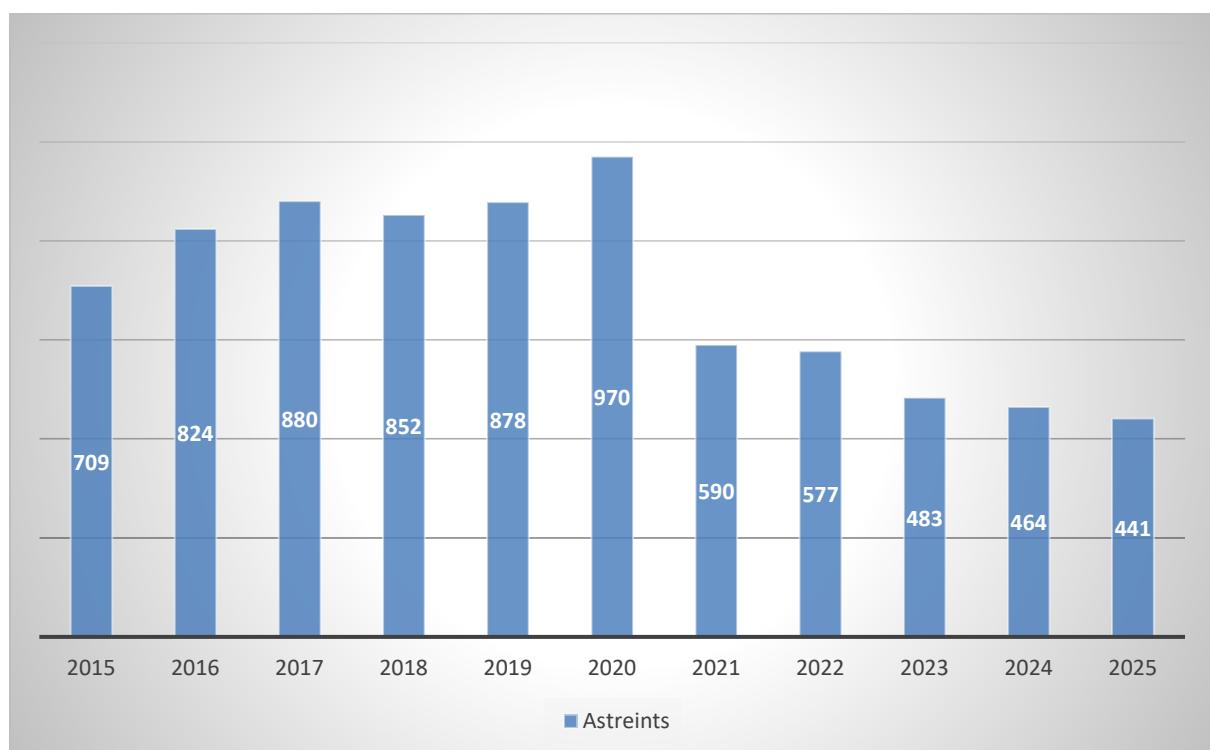


Effectif de la milice

En ce qui concerne l'effectif du bataillon, pour la cinquième année consécutive, la balance entre les arrivées et les libérations nous est défavorable. Avec une diminution de 23 astreints, l'année 2025 s'inscrit dans la moyenne des pertes enregistrées au cours des trois dernières années. Une nouvelle diminution est par ailleurs prévue en 2026. Espérons que, pour la suite, les effets favorables attendus de la révision de l'OPCi, entrée en vigueur au 1er janvier 2026, se fassent ressentir rapidement.

Il convient toutefois de souligner qu'après un creux marqué dans le recrutement et la formation observé en 2020, les chiffres actuellement disponibles montrent que le nombre de personnes recrutées excède désormais celui des personnes formées. En augmentant la capacité de la formation de base, nous devrions donc théoriquement pouvoir bénéficier, ces prochaines années, d'un effectif accru de personnel récemment formé. Cela suppose toutefois que la disponibilité pleine et entière de la piste de formation de Gollion puisse être durablement garantie.

Evolution de l'effectif du personnel astreint à l'ORPC District Nyon



Nouveaux volontaires

Dans un contexte marqué par une lente érosion des effectifs, nous nous réjouissons de pouvoir compter sur sept astreints ayant choisi de poursuivre leurs activités au sein de la PCi au-delà de l'obligation de servir, ce qui représente l'équivalent de 15 % des personnes libérées à la fin de l'année 2025.

Cet engagement, libre de toute contrainte légale ou financière, revêt une importance particulière et constitue une réelle valeur ajoutée pour la sécurité de la population du district.

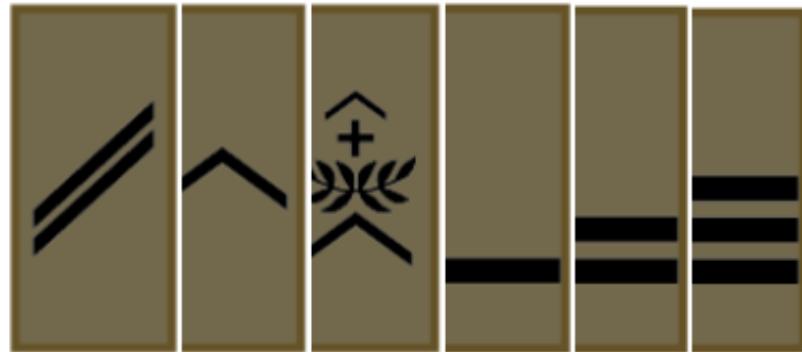
L'ORPC adresse ses remerciements appuyés à ces volontaires pour leur disponibilité et leur esprit de service.

| Grade | Nom | Prénom | Domaine |
|----------|--------------|---------|--------------------|
| Sergent | CHERUBINI | Killian | Pionnier |
| Sergent | DOIMO | Vincent | Logistique |
| Appointé | COULLERET | Quentin | Logistique |
| Appointé | COTTET | Nicolas | Assistance |
| Appointé | HINTERBERGER | Victor | Aide à la conduite |
| Appointé | RENAUD | David | Assistance |
| Soldat | BENHAYON | David | Logistique |

Avancement

Au-delà de l'effectif global du bataillon, le nombre de cadres disponibles pour assurer la conduite de nos trois compagnies constitue un sujet de préoccupation majeur.

Jusqu'ici, les conditions-cadres applicables aux officiers se révélaient particulièrement défavorables, notamment en raison d'un allongement de l'obligation de servir jusqu'à 40 ans, contre 36 ans pour les soldats.



À cet égard, l'entrée en vigueur de la nouvelle OPCi apporte une évolution bienvenue. Celle-ci stipule en effet que l'astreint est tenu d'accomplir 14 années de service à compter de l'année de l'École de formation de base (EFB), et au plus tard jusqu'à l'année de ses 40 ans. Cette disposition devrait permettre d'atténuer les disparités existantes entre soldats, sous-officiers et officiers et, en d'autres termes, en fonction de l'âge d'entrée dans l'obligation de servir, rendre la fonction d'officier sensiblement moins contraignante.

Malgré ce contexte encore tendu, notre ORPC enregistre deux nouvelles nominations à la fonction d'officier ainsi qu'une promotion au grade de premier-lieutenant.

Il est par ailleurs à relever que trois sergents ont suivi l'École d'officiers à Schwarzenburg, tandis que deux premiers-lieutenants ont pris part à la formation de commandant de compagnie. Après leur paiement de galons prévu en 2026, les premiers devraient accéder au grade de lieutenant, tandis que les seconds seront promus au grade de capitaine.

Au surplus, dix personnes ont suivi des formations de spécialistes et ont été nommées appointés.

Sept astreints ont été promus caporaux, et trois caporaux ont accédé à la fonction de remplaçant du chef de section avec le grade de sergent.

Sont nommés au grade d'appointé :

| Grade | Nom | Prénom | Spécialiste |
|--------|------------------|----------------|---------------------------|
| Soldat | AMOUGOU | Telesphore | Conducteur |
| Soldat | AUBERT | Aurian | Conducteur |
| Soldat | BYTYQI | Ahmet | Comptable |
| Soldat | DONA' MOIO | Kilian | Spécialiste PBC |
| Soldat | IBRAHIMI | Shaqir | Conducteur |
| Soldat | JILINSKI | Alexander | Spécialiste communication |
| Soldat | LANDEIRO | Gilles | Conducteur |
| Soldat | MACH | Raphaël Steven | Conducteur |
| Soldat | MATA | Sebastian | Conducteur |
| Soldat | ROUFF SOIT RUEFF | Christoph | Drone |

Sont nommés comme sous-officiers, au grade de caporal :

| Grade | Nom | Prénom | Nouvelle fonction |
|----------|----------|---------------|-------------------------|
| Soldat | AGREDENO | Nicolas | Chef de groupe AIC |
| Soldat | OTWAY | Max Alexander | Chef de groupe AIC |
| Appointé | JELK | Arnaud | Chef de groupe matériel |
| Appointé | BROWN | Benjamin | Chef de groupe PBC |
| Appointé | VOÉLIN | Maxime | Chef de groupe PBC |
| Soldat | PIGUET | Michael | Chef de groupe pionnier |
| Appointé | SAUER | Paul | Chef de groupe pionnier |

Sont nommés comme sous-officiers, au grade de sergent :

Il convient également de mentionner le parcours particulier de Vincent Doimo qui, après avoir obtenu le grade de sergent-major dans le canton de Genève, a choisi de suivre une formation complémentaire afin d'accéder au grade de sergent dans le canton de Vaud, son grade précédent n'y étant pas reconnu.

| Grade | Nom | Prénom | Nouvelle fonction |
|---------|------------|-----------|------------------------|
| Caporal | DOIMO | Vincent | Rempl. Chef de section |
| Caporal | GRAUDUS | Timothée | Rempl. Chef de section |
| Caporal | RICHARD | Sébastien | Rempl. Chef de section |
| Caporal | ZENHÄUSERN | Romain | Rempl. Chef de section |

Sont nommés comme officiers, au grade de lieutenant :

| Grade | Nom | Prénom | Nouvelle fonction |
|---------|----------|--------|----------------------------|
| Sergent | KUHN | Robin | Chef de section logistique |
| Sergent | NUSSBAUM | Robin | Chef de section AIC |

Est nommé comme officier, au grade de premier-lieutenant :

| Grade | Nom | Prénom | Nouvelle fonction |
|------------|--------|----------|-------------------|
| Lieutenant | PIGNON | Emmanuel | Rempl cdt cp |

Officiers libérés

Au fil des années, certains astreints accèdent à leurs premiers grades, tandis que d'autres arrivent au terme de leur obligation de servir. S'il n'est pas possible de citer l'ensemble des personnes concernées, il importe toutefois de mettre en lumière celles qui, au-delà de l'accomplissement de leur devoir, ont choisi de s'engager davantage en intégrant le corps des officiers et en contribuant activement au développement de notre ORPC. C'est dès lors avec une reconnaissance sincère que nous les saluons au moment où ils quittent le service, après un parcours pleinement accompli.

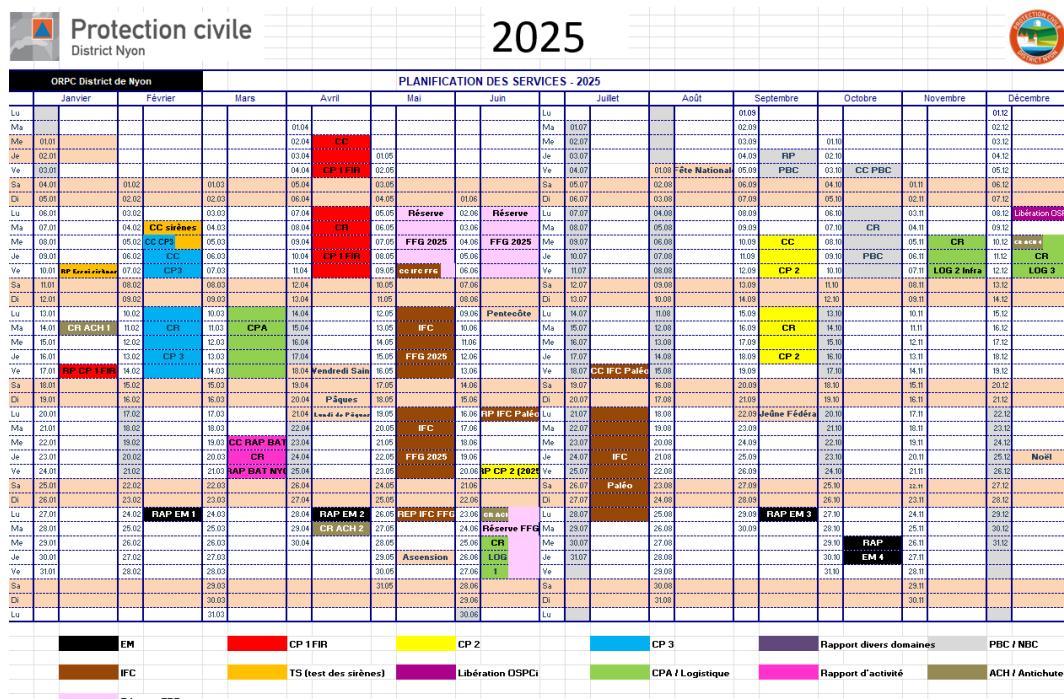
Ainsi trois officiers ont été libérés en fin d'année 2025, pour avoir atteint l'âge de fin de l'obligation de servir alors que le troisième a décidé de servir notre patrie dans un autre corps : celui des gardes-frontières.

| Grade | Nom | Prénom | Fonction |
|------------|----------|----------|---------------------------|
| Capitaine | CONTI | Baptiste | Commandant de compagnie 2 |
| Capitaine | TEDESCHI | Marco | Officier AIC |
| Lieutenant | RÉAL | Amaury | Officier EM Suivi & SAN |
| Lieutenant | MARTINS | Kevin | Officier Logistique |

Mobilisations

Compte tenu de la situation financière délicate que traverse actuellement le canton, nous avons été informés à la fin du mois de mai 2025 de la décision du Conseil d'État de supprimer la participation cantonale aux coûts des cours de répétition, soit CHF 15. – par jour et par astreint.

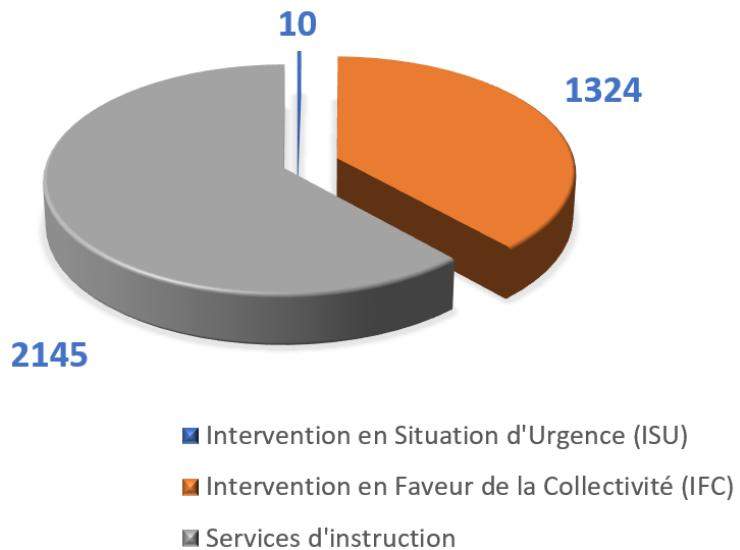
Cette décision, appliquée rétroactivement au 1er janvier 2025, est intervenue alors que près des deux tiers de nos jours de service avaient déjà été effectués. Dans ce contexte, et afin de limiter l'impact de cette mesure sur le résultat de l'exercice 2025, nous n'avons eu d'autre alternative que d'adapter nos engagements pour le second semestre, en procédant à une réduction ciblée des activités prévues.



Malgré ces mesures, le nombre total de jours de mobilisation a une nouvelle fois augmenté en 2025, avec 117 jours supplémentaires par rapport à l'exercice précédent.

Dans le détail :

- 3'479 jours de service ont été comptabilisés au total ;
- Un peu moins des deux tiers de ces jours, soit 2'145, ont été consacrés à l'instruction ;
- 1'324 jours de service ont été effectués dans le cadre d'interventions en faveur de la collectivité ;
- Seuls 10 jours de service ont été faits pour des interventions en situation d'urgence.



Interventions en situation d'urgence (ISU)

Cette année, et en l'absence de mobilisations de type « PRU » ainsi que de l'appui de la PCi VD à la lutte contre le frelon asiatique, un seul engagement en situation d'urgence a été enregistré : un délestage autoroutier (DELESTA).

DELESTA No 7, Rolle - Gland les 15 et 16 avril 2025 de 18h57 à 01h46

Un important accident de la circulation s'est produit le 15 avril, aux environs de 17h20, sur l'autoroute A1, peu après la jonction de Rolle, en direction de Genève. Cet événement a entraîné l'interruption du trafic sur le tronçon compris entre Rolle et Gland, nécessitant la mise en place et la régulation d'une déviation routière. Dix astreints et cinq professionnels ont été engagés pour assurer cette mission.



Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

Fête fédérale de gymnastique du 9 au 26 mai 2025, 403 jours de service

Dans le cadre de la Fête fédérale de gymnastique 2025 (FFG 25), organisée à Lausanne, notre ORPC a été engagée dans une intervention en faveur de la collectivité (IFC) de portée nationale. La mission confiée consistait à appuyer l'organisateur dans les domaines du montage des infrastructures et de la logistique.

La première phase, du 9 au 16 mai 2025, a été assurée par la compagnie 2, mobilisant 23 astreints PCi, principalement dans le secteur de Chavannes-près-Renens.

La seconde phase, du 19 au 26 mai 2025, a été menée par la compagnie 1 FIR, avec l'engagement de 68 astreints PCi, sur des chantiers situés à Ouchy, au stade de la Pontaise ainsi que dans les entrepôts de la FFG 25.

Au cours de cet engagement, plusieurs mesures STOP ont dû être prononcées par nos cadres afin de garantir la sécurité de la troupe, à la suite de manquements aux règles de sécurité constatés chez une entreprise mandatée par l'organisateur.



IFC Paléo Festival 2025 du 18 au 28 juillet 2025, 921 jours de service

Dans le cadre de l'IFC Paléo Festival 2025, notre organisation a été engagé afin d'appuyer la gestion du dispositif de circulation, en étroite collaboration avec la Police cantonale vaudoise.



Après une phase préparatoire (RP, CC et IAE), l'engagement opérationnel s'est déroulé du 22 au 28 juillet 2025. Ce dernier était organisé en deux tournus quotidiens, correspondant respectivement à l'arrivée et au départ des festivaliers.

Au total, 119 astreints PCi ont été engagés. La mission a été assurée principalement par la compagnie 3, renforcée par des éléments issus des deux autres compagnies.

Le pilotage du dispositif de circulation a été assuré conjointement par des binômes composés d'un membre de l'état-major de l'ORPC et d'un représentant de la Police cantonale vaudoise. Engagés à bord de véhicules de la gendarmerie, ces binômes ont permis d'assurer une coordination directe, réactive et efficace des équipes déployées sur le terrain.

Principaux cours de répétition (CR)

Test annuel des sirènes : du 04.02.2025 au 05.02.2025

Protection des biens culturels (PBC) : du 06.10.2025 au 10.10.2025

Contrôles périodiques des abris (CPA) : du 10.03.2025 au 14.03.2025

Compagnies :

Compagnie 3 FAR : du 05.02.2025 au 14.02.2025

Compagnie 1 FIR + nouveaux arrivants : du 02.04.2025 au 11.04.2025

Compagnie 2 FAR : du 10.09.2025 au 18.09.2025

CR Test annuel des sirènes 2025 les 4 et 5 février 2025, 25 jours de service

Le test annuel des sirènes s'est déroulé les 4 et 5 février 2025, en collaboration avec les communes du district de Nyon. À cette occasion, 22 astreints de la protection civile ont été engagés afin d'assurer le bon déroulement de cette mission.



Le district dispose de 50 sirènes fixes, toutes testées lors de cette opération. En complément, l'ORPC District Nyon a procédé au test des sirènes mobiles, déployées sur des parcours prédéfinis afin de couvrir les zones non équipées et de garantir une couverture d'alerte optimale de l'ensemble du territoire.

CR Protection des biens culturels (PBC) du 6 au 10 octobre 2025, 41 jours de service

Le cours de répétition PBC 2025 s'est déroulé du 6 au 10 octobre 2025, après une phase préparatoire comprenant un rapport préparatoire (RP) les 4 et 5 septembre 2025, ainsi qu'un cours de cadres (CC) le 3 octobre 2025.

Depuis 2021, l'ORPC District Nyon et l'ORPC District Morges ont mis en place une collaboration inter-districts dans le domaine de la protection des biens culturels (PBC), visant à concentrer et mutualiser les ressources spécialisées. Cette organisation permet d'optimiser l'engagement des spécialistes PBC et de renforcer l'efficacité des actions menées sur les deux districts.

Durant le cours de répétition, les spécialistes PBC ont suivi une formation relative à la nouvelle documentation PBC uniformisée à l'échelon cantonal, dispensée par un instructeur de l'ORPC Lausanne-District. Ils ont ensuite procédé à la mise à jour des fiches de recensement et d'évacuation.

Les travaux ont porté sur un musée situé à Nyon, ainsi que sur les archives communales de Coppet et de Crans, contribuant ainsi au renforcement de la protection du patrimoine culturel local.

CR contrôle périodique des abris (CPA)

Pour la deuxième année consécutive, le responsable des ouvrages PCi, le lieutenant Marc Schweizer, a organisé un cours de contrôle périodique des abris (CPA). Sur une durée d'une semaine, 14 astreints ont procédé au contrôle de 94 abris, répartis sur les communes d'Arzier-Le Muids et de Trélex.

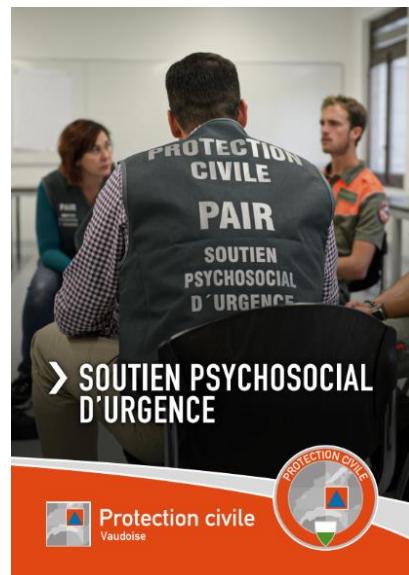
Parallèlement, dans le cadre du cours de répétition de la compagnie FIR, les nouveaux soldats ont été sensibilisés à l'importance stratégique et réglementaire de ces contrôles. Cet effort de communication porte ses fruits, puisque 16 nouveaux candidats seront incorporés en 2026, permettant l'organisation d'un second cours de CPA.

Cours de répétition des compagnies (CR)

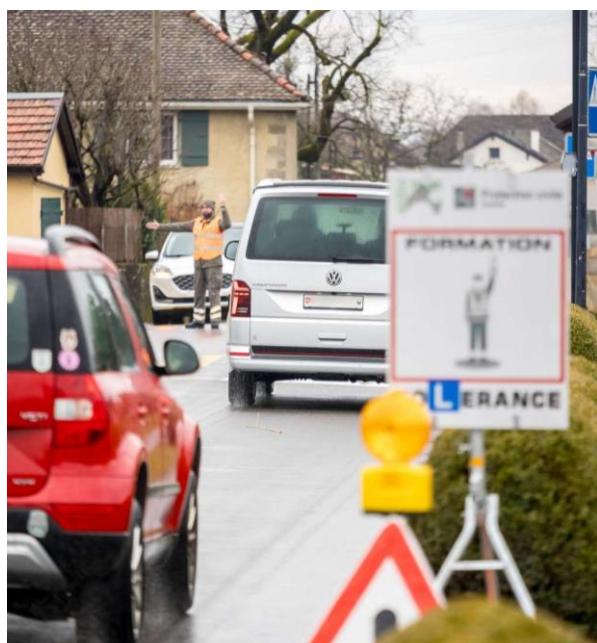
Les CR des trois compagnies ont permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles. En ouverture, une information sur le soutien psychosocial d'urgence (SPSU) a été dispensée par les pairs débriefeurs du détachement cantonal. L'actualité tragique de ce début d'année rappelle avec force l'importance de cette unité, tant pour l'accompagnement que pour la protection psychique de nos intervenants.

Pour la première fois depuis la période COVID, le cours de cadre a été ramené à une durée de trois jours. Cette adaptation a permis de garantir une préparation optimale, tout en offrant la possibilité de tester et ajuster les leçons avant leur mise en œuvre durant les cours de répétition.

Enfin, à la demande de la Police cantonale vaudoise, et en prévision de l'IFC Paléo Festival, la formation à la gestion du trafic a été reprise à notre compte et a été dispensée par nos cadres à l'ensemble des astreints.



Cours de répétition – Compagnie 3, du 5 au 14 février 2025, 549 jours de service



Visite du commandement cantonal

Pour la deuxième fois en trois ans, la compagnie 3 a accueilli la visite de deux membres du commandement cantonal. Bien que cette démarche ne s'inscrive pas dans un cadre d'inspection formelle, elle est néanmoins perçue comme telle par les cadres de la compagnie. Cette visite, génératrice d'un stress compréhensible, constitue avant tout une opportunité d'évaluation constructive. Elle permet de mesurer les progrès réalisés depuis la précédente rencontre et de mettre en évidence les axes nécessitant encore des améliorations, contribuant ainsi au développement continu de la compagnie.

Cours de répétition – Compagnie 1, du 2 au 11 avril 2025, 671 jours de service

Incorporation des nouveaux soldats et exercice « POWERNO »

L'incorporation de 38 nouveaux soldats a représenté un défi logistique important pour ce cours de répétition. Celui-ci s'est conclu par un exercice d'engagement de 30 heures, baptisé *POWERNO*, visant à tester la capacité de l'organisation à remplir sa mission sur la durée. L'exercice simulait une panne d'électricité de grande ampleur, nécessitant la réalimentation d'antennes Polycom, et a permis d'évaluer tant la résilience des structures que l'endurance des équipes. Les enseignements tirés de cet engagement se sont révélés particulièrement précieux et ont conduit à plusieurs adaptations techniques des installations, renforçant ainsi la robustesse du dispositif.



CR Cp2 du 10 au 18 septembre 2025, 524 jours de service

Dernier cours du commandant de compagnie, exercice « rallye » et suppression d'un jour de cours



Comme pour les deux autres compagnies avant elle, un exercice sous la forme d'un rallye a mis à l'épreuve des équipes constituées d'astreints provenant des différents domaines, des problèmes spécifiques à chacune de leur spécialisation devaient être résolus, impliquant la participation de chacun et favorisant la collaboration et le partage de connaissance.

Ce cours de répétition a permis à la compagnie de prendre congé de son commandant le capitaine Baptiste Conti, atteint par l'âge de la retraite PCi.

En raison des mesures de restrictions budgétaires prises en cours d'année par le canton, ce cours de répétition a été amputé d'une journée de formation, drôle de cadeau de départ pour le cap Conti à qui nous formulons nos meilleurs vœux de réussite pour la suite de sa vie privée et professionnelle.

Exercice intégré Vaud 25 (EI25 VD) – PRU, le 5 novembre 2025

À noter encore, dans le cadre de l'Exercice intégré Vaud 25 (EI25 VD), conduit par le SSCM et consacré à l'activation et à l'exploitation des points de rencontre d'urgence (PRU), un module a été réalisé le 5 novembre 2025 dans les communes de Genolier et de Longirod.

La cheffe de projet « information à la population – programme climat » du SSCM, ainsi que notre chef des opérations, le capitaine Cyrus Behrouz, ont pris part à cet exercice en qualité d'observateurs. Ils ont notamment évalué le dispositif mis en place et échangé avec les représentants des communes participantes.

L'exercice avait pour objectif de tester la capacité des communes à activer et exploiter un PRU, ainsi que d'évaluer l'organisation générale, les infrastructures, les moyens de

communication et la coordination interne. Il a permis de mettre en évidence plusieurs bonnes pratiques, tout en identifiant des axes d'amélioration, contribuant ainsi au renforcement de l'état de préparation communal.

Logistique : matériel, bâtiments et véhicules



En 2025, le travail de mise en conformité du matériel s'est poursuivi. Les cinq assortiments de coussins de levage ayant atteint leur limite d'utilisation, leur remplacement échelonné sur plusieurs années a continué avec l'acquisition d'un deuxième lot.

Par ailleurs, l'ensemble du matériel électrique utilisé par les compagnies a été adapté à la norme IP55. Cette opération d'envergure a nécessité une augmentation ponctuelle de CHF 10'000.– en 2025 du poste budgétaire consacré à l'entretien du matériel.

Comme déjà mentionné dans l'introduction, à la suite des travaux de transformation et de mise aux normes incendie réalisés en 2024, le bâtiment du CEP a bénéficié en 2025 :

- de la révision de deux toitures ;
- de la réfection de la peinture extérieure du garage véhicules ;
- ainsi que de la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures déjà assainies.

Le Conseil intercommunal a été convié à l'inauguration de l'installation photovoltaïque. La visite du bâtiment a permis de constater tant les travaux déjà réalisés que ceux restant à entreprendre afin de disposer, à terme, d'un outil de travail pleinement adapté aux besoins de l'organisation.

S'agissant de l'acquisition de nouveaux équipements, et afin de se conformer aux standards instruits à Gollion, l'ORPC a procédé à l'achat, d'une potence de sauvetage et de déplacement de charges, ainsi que d'un drone DJI Mini 5 Pro.

Enfin, la mise en service de l'installation photovoltaïque, garantissant un approvisionnement en énergie renouvelable, a logiquement conduit au remplacement des deux véhicules Puch, âgés de plus de 35 ans et vendus fin 2024, par l'acquisition de deux véhicules hybrides rechargeables.



Perspectives 2026 et conclusion

À l'instar de l'année précédente, le planning 2026 s'annonce d'ores et déjà particulièrement dense. En complément des mobilisations courantes, notre ORPC sera engagée dans cinq manifestations d'envergure cantonale ou fédérale, à savoir : la Cantonale des sapeurs-pompiers, le sommet du G7, le Paléo Festival, le triathlon de Nyon, qui accueillera cette année les Championnats du monde universitaires, ainsi que le Tour de France Femmes, lequel traversera notre district sur près de 37 kilomètres.

D'un point de vue administratif, comme toutes les associations de commune du canton, notre organisation fera face, tout prochainement, à un renouvellement d'une partie de ses autorités. Nous devrons en plus passer au modèle comptable harmonisé MCH2.

Sur le plan administratif, notre organisation sera confrontée, comme l'ensemble des associations de communes du canton, au renouvellement partiel de ses autorités. Parallèlement, elle devra procéder à la transition vers le modèle comptable harmonisé MCH2, impliquant un changement significatif des habitudes de gestion.

Le préavis relatif au crédit d'étude pour la poursuite des travaux du CEP, accepté en septembre 2025 à la quasi-unanimité du Conseil intercommunal, marque une étape déterminante. L'année 2026 sera consacrée à la prise de connaissance du rapport correspondant, ainsi qu'à la définition des modalités permettant de finaliser la rénovation du bâtiment.

Avec la mise sur pied d'un deuxième cours de répétition, les contrôles périodiques des abris seront intensifiés. Toutefois, la présence d'un seul collaborateur affecté à cette mission, combinée à la réduction constante des effectifs, rendra difficile le respect du rythme réglementaire de contrôle de dix ans par abri.

Enfin, en tant qu'avant-dernier district sans Poste de Commandement Régional (PCR), l'année 2026 marquera le début de la rénovation complète de l'ouvrage des Perrerets à Gland. Les travaux, planifiés sur une durée de 15 mois, devraient permettre une restitution de l'infrastructure en juillet 2027.

Pour conclure, je souhaite rappeler qu'en guise de conclusion du rapport 2023, je citais Sénèque :

« *Nul vent n'est favorable à celui qui ne sait pas où il va.* »

Aujourd'hui, la direction prise par la Protection civile vaudoise est clairement définie. Mon mot d'ordre pour 2026 sera donc simple et résolu :

Droit, debout, en avant !

Et vive l'ORPC District Nyon !



ORPC District Nyon
Route de l'Étraz 120
1197 Prangins



2025

